

# COMMUNE de VIENNE EN VAL



*De nouveaux électeurs*

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 AVRIL 2018

**Tous les conseillers municipaux sont présents à l'exception de :**

M. Grégory GUERIN a donné pouvoir à M. Vincent GAILLOT  
M. Pascal LOMBARD a donné pouvoir à M. Dominique LELAY  
Mme Anabelle ANTAL a donné pouvoir à Mme Odile DURAND  
M. Yann THOMAS a donné pouvoir à M. Gérard SIMON-BARBOUX  
Mme Josiane SEVRAIN a donné pouvoir à M. Pascal SEMONSUT  
Mme Laetitia HENAULT a donné pouvoir à Mme Maud ARRIVAULT

**Secrétaire de séance :** M. Benoît COLMET-DAAGE

- RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS	Page 2
-----	
- DÉLIBÉRATIONS	Page 3
- INFORMATIONS GÉNÉRALES	Page 8
- VIE PRATIQUE	Page 8

Pour tous contacts : 02.38.58.81.23 ou [lemairedevienneenval@wanadoo.fr](mailto:lemairedevienneenval@wanadoo.fr)

## RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

### DIVERS

Le Conseil Municipal décide de :

- soutenir la Région dans son opposition à la fermeture de lignes ferroviaires qui participent à l'équilibre du territoire
- apporter son soutien et sa confiance à M. Daniel BRETON, Président du SICTOM ainsi qu'à l'ensemble du Conseil syndical face aux attaques dont ils sont la cible
- mettre à disposition une salle communale à l'association Amitiés Val de Loire Biélorussie afin qu'elle puisse ponctuellement y organiser des activités
- avoir recours à des personnels de la commune ou extérieurs pour la surveillance des temps d'étude en cas de vacance des enseignants

### FINANCES

Le Conseil municipal :

- approuve les décisions modificatives présentées
- approuve les plans de financement présentés concernant les travaux de l'ancienne poste et le diagnostic eau et assainissement
- autorise le Maire à solliciter une subvention dans le cadre de l'installation de barrières sur une partie de la route de Tigy
- approuve le projet de promesse de vente et charge Madame le Maire de poursuivre la procédure de vente du terrain situé impasse du Moulin à l'eau

**Prochain conseil municipal : le 25 mai 2018**

Madame Odile DURAND, Maire, demande à ce que quatre points soient ajoutés à l'ordre du jour : les lignes secondaires de chemin de fer, la situation de M. BRETON, président du SICTOM, le remplacement des instituteurs chargés de l'étude de manière exceptionnelle et la mise à disposition gratuitement d'une salle pour l'association Amitiés Val de Loire-Biélorussie.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ajout de ces quatre points à l'ordre du jour.

Mme Odile DURAND, Maire, rappelle l'ordre du jour.

### **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16/03/2018**

Le procès-verbal de la séance du 16 mars est adopté à l'unanimité.

## **DELIBERATIONS**

### **DIVERS**

#### **Lignes secondaires de chemin de fer**

Mme Odile DURAND, Maire, explique qu'à la suite du rapport Spinetta sorti en début d'année, le Président du Conseil Régional a adressé aux communes un vœu destiné à appeler une position collective ferme contre l'abandon par l'Etat (et donc la fermeture) de six lignes ferroviaires secondaires présentes sur le territoire de la Région Centre-Val de Loire (Paris-Châteaudun-Vendôme-Tours, Chartres-Courtalain, Tours-Chinon, Tours-Loches, Salbris-Valençay et Bourges-Montluçon).

Cet abandon, s'il venait à se concrétiser, impliquerait une prise en charge de ces lignes de manière pleine et entière par la Région, ce qui est impossible d'un point de vue financier.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter un vœu similaire afin de soutenir la position de la Région et s'opposer à la fermeture de ces lignes qui participent à l'équilibre du territoire

#### **Position de la commune vis-à-vis de M. BRETON, Président du SICTOM et des délégués syndicaux**

M. BRETON ayant fait l'objet de diffamation sur les réseaux sociaux et les Conseils Syndicaux ne pouvant pas se tenir sereinement, Mme Odile DURAND, Maire :

- rappelle que la décision relative à la mise en place de la redevance incitative a été prise de manière démocratique, à la majorité des délégués, lors d'une séance du conseil syndical
- comprend que les opinions puissent diverger au sujet de cette redevance mais demande le respect des débats, des personnes, l'acceptation des décisions adoptées démocratiquement et propose d'apporter à M. BRETON Daniel, Président du SICTOM et aux délégués du Comité Syndical sa confiance et son soutien

Le Conseil municipal apporte, à l'unanimité, son soutien et sa confiance à M. Daniel BRETON, Président du SICTOM, ainsi qu'à l'ensemble du Conseil syndical

## Mise à disposition gratuite d'une salle communale - association Amitiés Val de Loire Biélorussie

Mme le Maire explique que l'association « Amitiés Val de Loire Biélorussie », créée en 2009, a vocation à organiser des voyages d'enfants biélorusses, dont le territoire est encore impacté par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, en région Centre Val de Loire, afin qu'ils puissent bénéficier de conditions environnementales plus favorables pour leur santé.

Des familles situées sur la commune accueillent certains de ces enfants chaque année et, bien que l'association ne soit pas viennoise, Mme le Maire propose au Conseil municipal, à défaut de l'attribution d'une subvention, de lui permettre de bénéficier d'une salle communale (Salle des fêtes, Salle Robert de Lisle ou Salle de la Mairie) gratuitement pour valoriser son action.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de mettre à disposition gratuitement une salle communale à l'association Amitiés Val de Loire Biélorussie afin qu'elle puisse ponctuellement y organiser des activités

## Remplacement des instituteurs de l'école élémentaire de manière exceptionnelle

Mme Odile DURAND, Maire, explique qu'en raison de l'absence de plusieurs instituteurs chargés des études dirigées, la commune doit prendre position sur la manière d'assurer leur remplacement.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'avoir recours à des personnels de la commune et rémunérés le cas échéant par elle pour la surveillance des temps d'étude en cas de vacance des enseignants

## **FINANCES**

### Décisions modificatives Eau - Assainissement

Mme Odile DURAND, Maire, explique que des informations reçues récemment impliquent des ajustements budgétaires sur le compte de l'Eau et de l'Assainissement.

Les modifications proposées sont les suivantes :

#### Budget Eau - section de fonctionnement

- Modification à la hausse du montant de la redevance versée chaque année à l'Agence de l'eau (Chapitre 014 - Atténuations de produits)
- Modification à la hausse du montant des annulations de titres de l'an passé correspondant à la facturation eau 2017 (Chapitre 67 - Charges exceptionnelles)
- La neutralisation de ces deux hausses est répercutée sur le Chapitre 011 - Charges à caractère général

Dépenses de Fonctionnement	BP - 2018	DM 1 - 2018
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 562,86	28 562,86
<b>Fonctionnement - Dépenses d'Ordre</b>	<b>28 562,86</b>	<b>28 562,86</b>
011 - Charges à caractère général	302 611,25	<b>299 411,25</b>
012 - Charges de personnel et frais assimilés	18 000,00	18 000,00
014 - Atténuations de produits	19 000,00	<b>21 200,00</b>
022 - Dépenses imprévues	1 000,00	1 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00

66 - Charges financières	1 458,19	1 458,19
67 - Charges exceptionnelles	10 500,00	11 500,00
<b>Fonctionnement - Dépenses Réelles</b>	<b>353 569,44</b>	<b>353 569,44</b>
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>382 132,30</b>	<b>382 132,30</b>

#### Budget Eau - section d'investissement

- Modification à la hausse du montant du diagnostic Eau prévu cette année (Chapitre 20 - Etudes et recherches)
- Neutralisation de cette hausse sur le Chapitre 21 + 23 - Immobilisations corporelles et en cours

Dépenses d'Investissement	BP - 2018	DM 1 - 2018
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 326,87	6 326,87
<b>Investissement - Dépenses d'Ordre</b>	<b>6 326,87</b>	<b>6 326,87</b>
16 - Emprunts et dettes assimilées	6 296,14	6 296,14
21+23 Immobilisations corporelles et en cours	116 568,20	106 568,20
20 - Etudes et recherches	45 000,00	55 000,00
<b>Investissement - Dépenses Réelles</b>	<b>167 864,34</b>	<b>167 864,34</b>
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>	<b>174 191,21</b>	<b>174 191,21</b>

#### Budget Assainissement - section de fonctionnement

- Modification à la hausse du montant des annulations de titres de l'an passé correspondant à la facturation eau 2017 (Chapitre 67 - Charges exceptionnelles)
- La neutralisation de cette hausse est répercutée sur le Chapitre 011 - Charges à caractère général

Dépenses de Fonctionnement	BP - 2018	DM 1 - 2018
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 523,71	40 523,71
023 - Virement à la section d'investissement	93 678,27	93 678,27
<b>Fonctionnement - Dépenses d'Ordre</b>	<b>134 201,98</b>	<b>134 201,98</b>
011 - Charges à caractère général	116 520,35	115 520,35
012 - Charges de personnel et frais assimilés	12 000,00	12 000,00
Atténuation de produits	11 500,00	11 500,00
65 - Autres charges de gestion courante	500,00	500,00
66 - Charges financières	8 189,41	8 189,41
67 - Charges exceptionnelles	12 500,00	13 500,00
<b>Fonctionnement - Dépenses Réelles</b>	<b>161 209,76</b>	<b>161 209,76</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>295 411,74</b>	<b>295 411,74</b>

### Budget Assainissement - section d'investissement

- Modification à la hausse du montant du diagnostic Assainissement prévu cette année (Chapitre 20 - Etudes et recherches)
- Neutralisation de cette hausse sur le Chapitre 21 + 23 - Immobilisations corporelles et en cours

Dépenses d'Investissement	BP - 2018	DM 1 - 2018
Résultat reporté		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 298,21	16 298,21
<b>Investissement - Dépenses d'Ordre</b>	<b>16 298,21</b>	<b>16 298,21</b>
16 - Emprunts et dettes assimilées	23 650,04	23 650,04
20 - Etudes et recherches	45 000,00	<b>65 000,00</b>
21+23 Immobilisations corporelles et en cours	108 100,00	<b>88 100,00</b>
<b>Investissement - Dépenses Réelles</b>	<b>176 750,04</b>	<b>176 750,04</b>
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>	<b>193 048,25</b>	<b>193 048,25</b>

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, les décisions modificatives présentées

### Subvention DETR - Réaménagement de l'Ancienne Poste

Madame Odile DURAND, Maire, explique que pour pouvoir finaliser le dossier de demande de subvention DETR, il est proposé au Conseil municipal d'adopter le plan de financement suivant :

#### Dépenses:

Maitrise d'œuvre :	30 000,00 €
Travaux :	199 028,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>229 028,00 €</b>

#### Recettes :

DETR	80 160,00 €
Financement Région	51 373,00 €
Financement Département	45 805,00 €
Autofinancement	51 690,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>229 028,00 €</b>

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le plan de financement présenté

### Subvention - Etudes Eau et Assainissement

Madame Odile DURAND, Maire, explique que pour pouvoir finaliser le dossier de demande de subvention des études eau et assainissement à l'Agence de l'eau, il est proposé au Conseil municipal d'adopter les plans de financement suivants :

#### Diagnostic EAU

#### Dépenses:

Assistance à maitrise d'ouvrage	3 500,00 €
Etude patrimoniale	40 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>43 500,00 €</b>

**Recettes:**

Subvention Agence de l'eau (80%)	34 800,00 €
Autofinancement	8 700,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>43 500,00 €</b>

**Diagnostic ASSAINISSEMENT****Dépenses:**

Partie Assainissement	52 750,00 €
Partie Eaux pluviales	8 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>60 750,00 €</b>

**Recettes:**

Subvention Agence de l'eau (Asst) (60%)	31 650,00 €
Subvention Agence de l'eau (EP) (40%)	3 200,00 €
Autofinancement	25 900,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>60 750,00 €</b>

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, les plans de financement présentés

**Subvention départementale - sécurisation de l'école - route de Tigy**

Afin de sécuriser les abords de la route de Tigy proches de l'école, il est possible d'installer des barrières de sécurité qui peuvent être subventionnées par le département.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention auprès du département pour l'achat de ces barrières.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à solliciter une subvention dans le cadre de l'installation de barrières sur une partie de la route de Tigy

**Cession du terrain situé Impasse du Moulin à l'eau**

Madame Odile DURAND, Maire, explique qu'un projet de promesse de vente ayant été établi par Maître RABBE pour la vente du terrain situé chemin du Moulin à l'eau, il est nécessaire d'approuver les conditions de la cession telles qu'énoncées dans le projet de promesse de vente.

Mme le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à continuer la procédure d'aliénation de ce terrain en approuvant le projet de promesse de vente présenté.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le projet de promesse de vente et charge Madame le Maire de poursuivre la procédure de vente du terrain situé impasse du Moulin à l'eau

# INFORMATIONS GENERALES

## Cérémonie de citoyenneté

Samedi 7 avril a eu lieu la cérémonie de citoyenneté : onze jeunes nés en 1999 et 2000 ont reçu de Mme Durand, Maire, leur carte d'électeur ainsi que le Livret de citoyenneté. Elle leur a rappelé, à cette occasion, combien le vote est un acte important dans la vie de notre démocratie et les a encouragés à user de ce droit acquis de haute lutte.

## Réunion publique

Une cinquantaine de Viennois ont assisté le 29 mars à la réunion publique. Elle s'est déroulée en trois temps : un bilan des principales actions conduites en 2017, une présentation du budget 2018, l'exposé des principaux projets décidés pour 2018. Des échanges constructifs ont eu lieu entre les Viennois et leurs élus.

## Marie Claude à Vienne en Val

Le 31 mars, Céline Larrigaldie, de Poupette et Cie, a fait revivre Marie-Claude Vaillant-Couturier pour une centaine de spectateurs, dont de nombreux élèves de notre école, partenaire avec la commune sur ce projet. Qu'elle en soit remerciée.

Ce fut une soirée d'intense émotion, mêlée d'humour, au service des valeurs d'engagement et de liberté, valeurs dont nous avons tous bien besoin en ce moment. Les personnes désirant avoir un aperçu de cette soirée peuvent se rendre sur Youtube et taper « Marie Claude à Vienne en Val ».

## Commémoration du centenaire de la 1ère Guerre mondiale

Depuis décembre 2017, plusieurs associations viennoises (l'ASV, l'ASV danse, Les Fabulinettes, la FNACA, Focale, le Foyer, RamDam, la randonnée, la SAHV, Le temps de Lire, Val en Sol) travaillent, avec la coordination de la Commission Fêtes et Cérémonies, à la commémoration du centenaire de la fin de la guerre de 14/18.

On peut d'ores et déjà présenter l'organisation de la journée du 11 novembre 2018 : une randonnée historique sera proposée le matin avant la cérémonie qui aura lieu à 11h au cimetière et au monument aux morts ; l'après-midi, un spectacle multi-associations retracera les jeunes années de Gabriel, fils d'un ancien Poilu. D'autres informations seront transmises aux Viennois en début d'automne.

Retenez votre journée.

## Des nouvelles de la Communauté de Communes des Loges

### Réfection de la Piscine de Châteauneuf s/L

- Coût maximum des travaux : 6 millions € TTC
- Consultation : une seule entreprise candidate (Baudin, Châteauneuf)
- Travaux envisagés : bassin extérieur « option inox », bassin intérieur « option carrelage », création d'un bassin supplémentaire à l'extérieur de 80 m<sup>2</sup>.
- Prix de revient : 5,7 millions € TTC dont 0,5 Million € d'honoraires
- Exploitation future : nécessité d'1 maître-nageur supplémentaire dont la charge devrait être compensée par la moindre consommation d'eau.

Le calage technique étant réalisé, une délibération est obligatoire en avril 2018 pour lancer la demande de permis de construire.

Calendrier prévisionnel : fermeture de la piscine en septembre 2018 puis 15 à 18 mois de travaux.

### Recrutement

Nomination d'une nouvelle Directrice Générale Adjointe : Mme Céline BOISSET prendra ses nouvelles fonctions en juin.



## Santé

- Arrivée de 2 nouveaux médecins libéraux à la MSP de Châteauneuf (ils seront donc 5)
- De facto, il est envisagé le transfert des médecins salariés à Jargeau
- Accord de principe pour l'acquisition du matériel de télémédecine (25 000 €) avec subvention limitée à 80%

## Tourisme

Acquisition via le Conseil Départemental du Loiret d'une plateforme informatique pour la gestion de la taxe de séjour (Coût d'achat : 4900 € , redevance annuelle 1500 €)

## Voirie

Fin du contrat avec TPVL, procédure de renouvellement du marché

Service d'établissement des cartes d'identité & et passeports de Châteauneuf s/Loire

Ce service est saturé, résultat : le délai d'obtention est allongé (supérieur 3 mois)

# VIE PRATIQUE

## Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'INSEE réalise, entre le 2 mai et le 23 juin 2018, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réservez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

## Déclaration de revenus 2018

Comme on peut le lire sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) :

**« Vous êtes concerné par l'obligation de déclarer en ligne dès cette année si votre *revenu fiscal de référence (RFR)* indiqué sur votre avis d'impôt reçu en 2017 (sur vos revenus de 2016) est supérieur à 15 000 euros »** (<https://www.impots.gouv.fr/portail/www2/minisite/declaration/je-declare-mes-revenus-en-ligne.html>)

Dans le cas où :

- Vous ne pouvez pas faire cette déclaration vous-même
- Vous n'avez vraiment personne pour vous aider (familles, amis, voisins) ou vous accompagner au service des impôts à la Cité Administrative Coligny (02.38.42.57.41 ou 02.38.42.57.49)

la mairie peut vous aider à faire cette déclaration.

Vous prenez rendez-vous auprès du secrétariat de mairie

Vous venez personnellement.

L'agent remplira pour vous et sous votre contrôle votre déclaration. Il ne pourra donc, en aucun cas, être tenu responsable des montants déclarés.

## Calendrier des fêtes

### **AVRIL**

Samedi 28                      Course cycliste                      UFOLEP                      Vienne-en-Val

### **MAI**

Mardi 1<sup>er</sup>                      Foulées solognotes + animation foyer                      ASV + Foyer viennois                      Salle des fêtes

Mardi 8                      Cérémonie commémorative                      Municipalité                      Salle des fêtes

Ve 18 et Sa 19                      Représentation théâtre                      RAMDAM                      Salle des fêtes

Ve 25 et Sa 26                      Représentation théâtre                      RAMDAM                      Salle des fêtes

Dimanche 27                      Stage Zumba                      ASV Danse                      Salle des fêtes

### **JUIN**

Ve 1 et Sa 2                      Représentation théâtre                      RAMDAM                      Salle des fêtes

La séance est levée à 22h00

A Vienne-en-Val, le 16 avril 2018

Le Maire,

Odile DURAND